

APIGUA

Association loi 1901, Rond Point Destrellan, Morne Bernard, 97122 BAIE-MAHAULT
Tel : 0690 19 44 40 – SIRET : 451 081 855 00012

PROGRAMME DE L'ACTION DE FORMATION
« Initiation à l'apiculture » 14 heures

SAMEDI 31 JANVIER 2026 ET SAMEDI 7 FEVRIER 2026
Horaires : 8H-12H EN SALLE - Le Métis à Convenance BAIE MAHAULT
14H-17H PRATIQUE CHEZ LE TUTEUR

Samedi 31 JANVIER 2026 - Séance n°1 : L'apiculture en Guadeloupe

Cours théoriques :

- Connaître la ruche, le rucher
- Biologie de l'abeille (physiologie, anatomie, différentes races, cycle)
- La filière apicole de Guadeloupe
- Appliquer la réglementation dans le respect et le maintien du bien-être des riverains
- La protection et la sécurité, Le matériel apicole

Cours pratiques : 14h-17h chez le tuteur

❖ **COURS PRATIQUE 1 :**

- Comment s'équiper, • Allumer l'enfumeur, l'enfumage de la ruche
- Les différentes parties de la ruche, comment ouvrir une ruche ?

Samedi 7 FEVRIER 2026 - Séance n°2 : Les colonies d'abeilles et l'environnement mellifère

Cours théoriques :

- La composition d'une colonie d'abeilles, La reine, Les ouvrières, Couvain
- Optimiser le développement de la colonie
- La rentrée de nectar, La mise en place des hausses
- La récolte de miel, L'extraction du miel

Cours pratiques : 14h-17h chez le tuteur

COURS PRATIQUE 2 :

Les taches apicoles dans l'atelier

- Présentation du local
- Atelier montage de ruches, de cadres
- Nettoyage du matériel
- Présentation de la miellerie

APIGUA

Association loi 1901, Rond Point Destrellan, Morne Bernard, 97122 BAIE-MAHAULT
Tel : 0690 19 44 40 – SIRET : 451 081 855 00012

APIGUA

Association des Apiculteurs de la Guadeloupe

Rond Point Destrellan, Morne Bernard

97122 Baie Mahault

Tel/– Port : 0690 19 44 40

N° Siret : 451 081 855 00012

SESSION DE FORMATION 2026

DEVIS 2026010301

"Initiation à la conduite d'un atelier apicole "

Samedi 31 JANVIER et Samedi 7 FEVRIER 2026

Théorique : 8 heures en salle au total sur les 2 jours

Pratique : 6 heures chez un professionnel au total sur les 2 jours

Montant HT = 400 euros HT

Pas de TVA = 0 euros

Montant total TTC.....= 400 euros TTC

Arrêté le devis à un montant de Quatre cent euros TTC